



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Ave./10025 ave. Jasper
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6
Bid Fax: (780) 497-3510

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6

Title - Sujet Water Treatment Chemicals	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6895-190033/A	Date 2019-05-30
Client Reference No. - N° de référence du client W6895-190033	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$EDM-034-11635
File No. - N° de dossier EDM-8-41283 (034)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-07-10	
Time Zone Fuseau horaire Mountain Daylight Saving Time MDT	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Nigam, Nidhi	Buyer Id - Id de l'acheteur edm034
Telephone No. - N° de téléphone (587)532-8142 ()	FAX No. - N° de FAX (780)497-3510
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 4 WING CFB COLD LAKE 6550 STN FORCES, B7 COLD LAKE Alberta T9M2C6 Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	4
1.1 INTRODUCTION.....	4
1.2 SOMMAIRE	4
1.3 COMPTE RENDU.....	5
1.4 MIGRATION PRÉVUE VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE).....	5
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....	6
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	6
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....	7
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	8
2.4 LOIS APPLICABLES	8
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES.....	9
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	9
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.....	11
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	11
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	11
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	12
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	12
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	12
PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	14
A. OFFRE À COMMANDES	14
6.1 OFFRE.....	14
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	14
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	14
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	15
6.5 RESPONSABLES.....	15
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS	16
6.7 INSTRUMENT DE COMMANDE	16
6.8 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	17
6.9 LIMITATION FINANCIÈRE	17
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	17
6.11 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	17
6.12 LOIS APPLICABLES	18
6.13 TRANSITION VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE).....	18
B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	19
6.1 BESOIN.....	19
6.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	19
6.3 DURÉE DU CONTRAT	19
6.4 PAIEMENT	19
6.5 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION.....	20

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.6 ASSURANCES.....	20
ANNEXE « A ».....	21
BESOIN.....	21
ANNEXE « B ».....	22
BASE DE PAIEMENT.....	22
ANNEXE « C ».....	2
RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE À COMMANDES.....	2
ANNEXE « D » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES.....	4
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	4

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations et renseignements supplémentaires: comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir; |
| Partie 6 | 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :

6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent Besoin, la Base de paiement, les instruments de paiement électronique, et toute autre annexe.

1.2 Sommaire

1.2.1 Une demande d'offre à commandes individuelle et régionale (OCIR) pour la fourniture, la livraison et le déchargement de produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau, comme il est décrit aux présentes et en conformité avec les articles énumérés à l'Annexe B – Base de paiement. Les produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau doivent répondre aux exigences du ministère de la Défense nationale, 4^e Escadre Cold Lake à Cold Lake (Alberta).

La période de l'offre à commandes est de trois ans à partir de la date d'émission

1.2.2 Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

1.2.3 La présente DOC permet aux offrants d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leurs offres. Les offrants doivent consulter la partie 2 de la DOC, Instructions à l'intention des offrants, et la partie 3 de la DOC, Instructions pour la préparation des offres, pour obtenir de plus amples renseignements sur le recours à cette méthode.

1.2.4 La présente DOC permet aux offrants d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leurs offres. Les offrants doivent consulter la partie 2 de la DOC, Instructions à l'intention des offrants, et la partie 3 de la DOC, Instructions pour la préparation des offres, pour obtenir de plus amples renseignements sur le recours à cette méthode

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Migration prévue vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Le Canada s'efforce actuellement de mettre au point une SAE en ligne plus rapide et plus conviviale pour commander des biens et des services. Pour en savoir plus sur la transition prévue vers ce système et sur les incidences éventuelles sur toute offre à commandes subséquente attribuée dans le cadre de cette demande de soumissions, reportez-vous à la section 6.14 – Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE).

Le [communiqué de presse](#) du gouvernement du Canada fournit des renseignements additionnels.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Les instructions uniformisées 2006 sont modifiées comme suit :

- l'article 08, Présentation des offres, est modifié comme suit :

le sous-article 2. est entièrement supprimé et remplacé par ce qui suit :

2. Connexion postal

- a. Sauf indication contraire dans la DOC, les offres peuvent être transmises à l'aide du [service Connexion postal](#) fourni par la Société canadienne des postes.

ou le cas échéant, l'adresse de courriel indiquée dans la DOC.
 - i. TPSGC, bureaux régionaux : La seule adresse de courriel acceptable avec Connexion postal pour transmettre une réponse aux DOC établies par les bureaux régionaux de TPSGC est indiquée dans la DOC.
- b. Pour transmettre une offre à l'aide du service Connexion postal, l'offrant doit :
 - i. envoyer directement son offre uniquement à l'Unité de réception des soumissions de TPSGC précisée à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postal en vigueur entre son entreprise et la Société canadienne des postes; ou
 - ii. envoyer dès que possible et, dans tous les cas, au moins six jours ouvrables avant la date de clôture de la DOC (afin de garantir une réponse), un courriel qui contient le numéro de la DOC à l'Unité de réception des soumissions de TPSGC précisée pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postal. Les demandes d'ouverture de conversation Connexion postal reçues après cette date pourraient rester sans réponse.
- c. Si l'offrant envoie un courriel demandant le service Connexion postal à l'Unité de réception des soumissions précisée dans la DOC, un agent de l'Unité de réception des soumissions entamera alors la conversation Connexion postal. La conversation du service Connexion postal créera une notification par courriel de la Société canadienne des postes invitant l'offrant à accéder au message dans la conversation, et l'offrant devra prendre les mesures nécessaires pour répondre. L'offrant pourra transmettre son offre en réponse à la notification à n'importe quel moment avant la date et l'heure de clôture de la DOC.
- d. Si l'offrant utilise sa licence d'entreprise en vigueur pour envoyer son offre, il doit maintenir la conversation Connexion postal ouverte jusqu'à au moins 30 jours ouvrables après la date et l'heure de clôture de la DOC.
- e. Le numéro de la DOC devrait être indiqué dans le champ réservé à la description dans toutes les transmissions électroniques.
- f. Il est important de savoir qu'il faut avoir une adresse postale canadienne pour utiliser le service Connexion postal. Si l'offrant n'en a pas, il peut utiliser l'adresse de l'Unité de réception des soumissions indiquée dans la DOC pour s'inscrire au service Connexion postal.
- g. Dans le cas des transmissions par le service Connexion postal, le Canada ne pourra pas être tenu responsable de tout retard ou panne touchant la transmission ou la réception des offres. Entre autres, le Canada n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
 - i. réception d'une offre brouillée, corrompue ou incomplète;
 - ii. disponibilité ou état du service Connexion postal;

- iii. incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
 - iv. retard dans la transmission ou la réception de l'offre;
 - v. défaut de la part de l'offrant de bien indiquer l'offre;
 - vi. illisibilité de l'offre;
 - vii. sécurité des données incluses dans l'offre;
 - viii. incapacité de créer une conversation électronique par le service Connexion postel.
- h. L'Unité de réception des soumissions enverra un accusé de réception des documents de l'offre au moyen de la conversation Connexion postel, peu importe si la conversation a été initiée par le fournisseur à l'aide de sa propre licence ou par l'Unité de réception des soumissions. Cet accusé de réception ne confirmera que la réception des documents de l'offre et ne confirmera pas si les pièces jointes peuvent être ouvertes ou si le contenu est lisible.
- i. Les offrants doivent veiller à utiliser la bonne adresse courriel pour l'Unité de réception des soumissions lorsqu'ils amorcent une conversation dans Connexion postel ou communiquent avec l'Unité de réception des soumissions et ne doivent pas se fier à l'exactitude d'un copié-collé de l'adresse courriel dans le système Connexion postel.
- j. Une offre transmise par le service Connexion postel constitue l'offre officielle de l'offrant et doit être conforme à l'article 05.

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-d'achat) (<https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006](#) (2018-05-22) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la DOC. Les offrants doivent acheminer leur offre à l'endroit suivant :

Identification du Module de réception : Services publics et Approvisionnement Canada
Place ATB, tour Nord
5e étage – 10025 avenue Jasper
Edmonton, AB T5J 1S6

L'adresse courriel pour les offres soumises au le service Connexion postel:

ROReceptionSoumissions.WRBidReceiving@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les offres ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

qu'indiqué dans les instructions uniformisées [2006](#), ou pour envoyer des offres au moyen d'un message Connexion postal si l'offrant utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postal.

Numéro de télécopieur pour la transmission: 780-497-3510

2.2.1 Clauses du Guide des CCUA

[M0019T](#) (2007-05-25), Prix et(ou) taux fermes

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins 10 jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

- Si l'offrant choisit d'envoyer son offre par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2006. Le système Connexion postal a une limite de 1 Go par message individuel affiché et de 20 Go par conversation. La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Offre technique
Section II : Offre financière
Section III : Attestations

- Si l'offrant choisit de transmettre son offre sur papier, le Canada demande que l'offre soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I : Offre technique (1 copy papier)
Section II : Offre financière (1 copy papier)
Section III : Attestations (1 copy papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

- Si l'offrant fournit simultanément plusieurs copies de son offre à l'aide de méthodes de livraison acceptables, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offerants suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur offre en format papier :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la DOC.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573) (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offerants doivent :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offerants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures - offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Le non-respect de l'un des critères obligatoires suivants à la date de clôture de l'invitation à soumissionner fera en sorte que la soumission sera jugée non conforme et sera rejetée.

- (a) la capacité de fournir des services conformément à l'annexe « A », Besoin
- (b) Respect des conditions générales du présent document.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Évaluation du prix

La somme totale du prix offert sera déterminée par la méthode suivante:

Le prix unitaire ferme pour chaque item sera multiplié par la quantité estimée nécessaire afin d'atteindre un prix total.

Les totaux pour chaque années seront agrégés afin d'atteindre le prix d'offre estimé

Clause du Guide des CCUA [M0220T](#) (2016-01-28), Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

- 4.2.1** Clause du Guide des CCUA [M0069T](#) (2007-05-25), Méthode de sélection

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter avec son offre la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#)

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

6.1 Offre

6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

6.2 Exigences relatives à la sécurité

6.2.1 L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2005](#) (2017-06-21), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe « D ». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

- Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;
- Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre;
- Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;
- Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les cinquante (15) jours civils suivant la fin de la période de référence.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

La période pour faire des appels d'offre sur l'offre à commande s'étend de la date d'émission au _____ inclusivement.

6.4.2 Points de livraisons

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » de l'offre à commandes.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom: Nidhi Nigam
Titre: Agent d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements

Direction: Region d'Ouest
Adresse: 5e étage, Place ATB Tour Nord, Edmonton, AB T5J 1S6

Téléphone: 587-532-8142
Télécopieur: 780-497-3510
Courriel: nidhi.nigam@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet (Pour être publié à l'attribution du marché)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____-____-_____
Télécopieur : ____-____-_____
Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant,

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'offrant (À remplir par le soumissionnaire)

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est :

Département de la Défense Nationale, Centre d'entraînement des cadets de Cold Lake

6.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.

1. Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web [Catalogue de formulaires](#) :
 - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquente à une offre à commandes
 - PWGSC-TPGSC 942-2 Commande subséquente à une offre à commandes (Livraison multiple)
 - PWGSC-TPSGC 944 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (anglais seulement)
 - PWGSC-TPSGC 945 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (français seulement)

ou

3. Un formulaire équivalent ou un document électronique de commande subséquente qui comprend à tous le moins les renseignements suivants :

- le numéro de l'offre à commandes;
- l'énoncé auquel les modalités de l'offre à commandes ont été intégrées;
- la description et le prix unitaire de chaque article;
- la valeur totale de la commande subséquente;
- le point de livraison;
- la confirmation comme quoi les fonds sont disponibles aux termes de l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques;
- la confirmation comme quoi l'utilisateur a été désigné dans le cadre de l'offre à commandes et qu'il détient l'autorisation d'établir un contrat.

6.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser **40,000.00\$** (taxes applicables incluses).

6.9 Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de **a être déterminé** _____\$, (taxes applicables exclues) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou quatre (4) mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2017-06-21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) ;
- e) l'Annexe « A », Besoin;
- f) l'Annexe « B », Base de paiement;
- g) l'Annexe « C », Rapport d'utilisation de l'offre à commandes;
- h) l'offre de l'offrant en date du **a être déterminé**

6.11 Attestations et renseignements supplémentaires

6.11.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

6.12 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.13 Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Pendant la période de l'offre à commandes, le Canada peut effectuer la transition vers une SAE afin de traiter et de gérer de façon plus efficace les commandes subséquentes individuelles pour certains ou pour l'ensemble des biens et des services applicables de l'offre à commandes. Le Canada se réserve le droit, à sa propre discrétion, de rendre l'utilisation de la nouvelle solution d'achats électroniques obligatoire.

Le Canada accepte de fournir à l'offrant un préavis de trois mois afin de lui permettre d'adopter les mesures nécessaires en vue d'intégrer l'offre à la SAE. Le préavis comprendra une trousse d'information détaillée décrivant les exigences, ainsi que les orientations et les appuis pertinents.

Si l'offrant décide de ne pas offrir ses biens et ses services par l'intermédiaire de la Solution d'achats électroniques, l'offre à commandes pourrait être mise de côté par le Canada.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

6.2.1 Conditions générales

[2010A](#) (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article (16), Intérêt sur les comptes en souffrance, de [2010C](#) (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s' ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

6.2.2 Clauses du Guide des CCUA

[A9062C](#) (2011-05-16), Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes

6.3 Durée du contrat

6.3.1 Période du contrat

La période du contrat s'étend de la date d'émission au _____ inclusivement.

6.3.2 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.4 Paiement

6.4.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes précisés dans l'annexe **B**. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux

6.4.2 [H1000C](#) (2008-05-12), Paiements unique

6.4.3 Clauses du Guide des CCUA

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

[C2000C](#) (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger Taxes
[C5201C](#) (2008-05-12), Frais de transport payés d'avance

6.4.4 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.5 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
 - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.6 Assurances

Clause du Guide des CUA [G1005C](#) (2016-01-28), Assurances

6.7 Clauses du Guide des CUA

[B7500C](#) (2006-06-16), Marchandises excédentaires
[D3014C](#) (2007-11-30), Transport de marchandises dangereuses/produits dangereux
[D3015C](#) (2014-09-25), Marchandises dangereuses / produits dangereux - conformité de l'étiquetage et de l'emballage

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « A »

BESOIN

Une offre à commandes individuelle et régionale (OCIR) pour la fourniture, la livraison et le déchargement des produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau, comme il est décrit aux présentes, conformément aux postes indiqués à l'annexe B – Base de paiement. Les produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau respectent les exigences du ministère de la Défense nationale, 4^e Escadre Cold Lake, de Cold Lake, en Alberta.

La durée de l'offre à commandes est de trois (3) ans.

1. Portée :

- (a) L'offrant doit assumer toute responsabilité à l'égard du transfert, de la manutention ou du transport de tous les produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau des chaudières.
- (b) L'étiquetage et les fiches signalétiques bilingues (anglais et français) doivent accompagner tous les produits, conformément à la Loi sur les produits dangereux.

2. Exigences de livraison

La livraison doit être effectuée dans les cinq (5) jours civils suivant la réception d'un document de commande subséquente.

3. Lieu de livraison

4^e Escadre Cold Lake
171 Timberline Rd – CMD
Cold Lake (Alb.)
T9M 2C6
À l'attention de : Ops Imm – Approvisionnement

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

- L'offrant doit remplir le tableau ci-dessous et le présenter avec son offre.
- L'offrant doit fournir les prix en tenant compte des tailles ou formats demandés dans le tableau.
- Les prix unitaires fermes sont des prix FAB destination et doivent comprendre tous les frais de livraison et de déchargement.
- La taille des éléments offerts doit être à +/- 10 % de celle demandée ou d'autres tailles acceptables.
 - Si un soumissionnaire ne peut pas fournir un élément dont la taille d'emballage se situe à +/-10 % de celle demandée, il peut proposer la taille la plus près. Le ministère de la Défense nationale peut accepter cet élément de rechange à son entière discrétion. Les soumissionnaires sont fortement encouragés à communiquer avec l'autorité de l'offre à commandes mentionnée aux présentes pour lui proposer tout élément de rechange et obtenir leur approbation préalable, si cela est acceptable.
- Le prix unitaire ferme n'inclut pas les taxes applicables. Les taxes applicables seront précisées séparément sur la facture émise en lien avec le contrat.
- Tous les prix unitaires fermes sont exprimés en dollars canadiens (\$ CA).
- **Tous les postes doivent être remplis pour que l'offre soit jugée recevable.**
 - **Remarque : Les offrants doivent remplir tous les postes du tableau ci-dessous. Dans le cas où la taille et le type d'emballage offert sont identiques à ceux demandés, l'offrant devra tout de même remplir tous les postes du tableau. À défaut d'indiquer les prix pour tous les éléments donnés, l'offre sera jugée non recevable.**

Lieu de livraison :

FAB destination, frais de livraison compris, à l'adresse suivante :

4^e Escadre Cold Lake
171 Timberline Rd – CMD Cold Lake (Alb.)
T9M 2C6
À l'attention de : OP Imm – Approvisionnement

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
Edm034
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - id de l'acheteur
Edm034
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNÉE 1 (2019-2020)

Poste	Description	Taille de l'emballage demandée	Type	Quantité estimée (A)	Taille de l'emballage offerte * La colonne ne doit pas rester vide.	Type offert * La colonne ne doit pas rester vide.	Prix ferme pour la taille et le type d'emballage demandés (B)	Total calculé (AXB)
1.	Iodure ou iodate de potassium	1 l	liquide	6			_____ \$	_____ \$
2.	Poudre d'acide (amidon)	100 grammes	poudre	12			_____ \$	_____ \$
3.	Méthylpourpre	500 mL	liquide	4			_____ \$	_____ \$
4.	Phénohphtaléine	30 mL	liquide	6			_____ \$	_____ \$
5.	Acide sulfurique n50	1 l	liquide	12			_____ \$	_____ \$
6.	Molybdène TC1	sac de 100 unités	poudre	8			_____ \$	_____ \$
7.	Molybdène TC2	60 mL	liquide	6			_____ \$	_____ \$
8.	Indicateur de dureté	500 grammes	poudre	6			_____ \$	_____ \$
9.	Tampon de dureté universel	1 l	liquide	6			_____ \$	_____ \$
10.	Titrant de dureté	1 l	liquide	12			_____ \$	_____ \$
11.	Solus AP24	5 grammes	poudre	24			_____ \$	_____ \$
12.	Caustique liquide	5 gal	liquide	4			_____ \$	_____ \$
13.	Corrtrol SO3	5 gal	poudre	16			_____ \$	_____ \$

Solicitation No. - N° de l'invitation
 W6895-190033/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
 EDM-8-41283
 File No. - N° du dossier
 EDM-8-41283

Buyer ID - id de l'acheteur
 Edm034
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

14.	Streamate NA2360 Remarque : La taille de l'emballage offerte doit être strictement un baril de 45 gal en raison de la compatibilité du système et de l'installation. Aucune autre taille offerte ne sera acceptée.	Baril de 45 gal	liquide	12						\$
15.	Filtre blanc de 4 microns	Boîte de 100 filtres	boîte	8						\$
16.	Optiguard	5 l	liquide	6						\$
Prix calculé total pour la période 1										

ANNÉE 2 (2020-2021)

Poste	Description	Taille de l'emballage demandée	Type	Quantité estimée (A)	Taille de l'emballage offerte * La colonne ne doit pas rester vide.	Type offert * La colonne ne doit pas rester vide.	Prix ferme pour la taille et le type d'emballage demandés (B)	Total calculé (AXB)
1.	Iodure ou iodate de potassium	1 l	liquide	6			\$	\$
2.	Poudre d'acide (amidon)	100 grammes	poudre	12			\$	\$

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3.	Méthylpourpre	500 mL	liquide	4					\$
4.	Phénohptaléine	30 mL	liquide	6					\$
5.	Acide sulfurique n50	1 l	liquide	12					\$
6.	Molybdène TC1	sac de 100 unités	poudre	8					\$
7.	Molybdène TC2	60 mL	liquide	6					\$
8.	Indicateur de dureté	500 grammes	poudre	6					\$
9.	Tampon de dureté universel	1 l	liquide	6					\$
10.	Titrant de dureté	1 l	liquide	12					\$
11.	Solus AP24	5 grammes	poudre	24					\$
12.	Caustique liquide	5 gal	liquide	4					\$
13.	Control SO3	5 gal	poudre	16					\$
14.	Streamate NA2360 Remarque : La taille de l'emballage offerte doit être strictement un baril de 45 gal en raison de la compatibilité du système et de l'installation. Aucune autre taille offerte ne	Baril de 45 gal	liquide	12					\$

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
Edm034
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - id de l'acheteur
Edm034
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

sera acceptée.									
15.	Filtre blanc de 4 microns	Boite de 100 filtres	boîte	8					\$
16.	Optiguard	5 l	liquide	6					\$
Prix calculé total pour la période 2									\$

ANNÉE 3 (2021-2022)									
Poste	Description	Taille de l'emballage demandée	Type	Quantité estimée (A)	Taille de l'emballage offerte * La colonne ne doit pas rester vide.	Type offert * La colonne ne doit pas rester vide.	Prix ferme pour la taille et le type d'emballage demandés (B)	Total calculé (AXB)	
1.	Iodure ou iodate de potassium	1 l	liquide	6			\$	\$	
2.	Poudre d'acide (amidon)	100 grammes	poudre	12			\$	\$	
3.	Méthylpourpre	500 mL	liquide	4			\$	\$	
4.	Phénoptaléine	30 mL	liquide	6			\$	\$	
5.	Acide sulfurique n50	1 l	liquide	12			\$	\$	
6.	Molybdène TC1	sac de 100 unités	poudre	8			\$	\$	
7.	Molybdène TC2	60 mL	liquide	6			\$	\$	
8.	Indicateur de dureté	500 grammes	poudre	6			\$	\$	

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - id de l'acheteur
Edm034
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

9.	Tampon de dureté universel	1 l	liquide	6					\$
10.	Titrant de dureté	1 l	liquide	12					\$
11.	Solus AP24	5 grammes	poudre	24					\$
12.	Caustique liquide	5 gal	liquide	4					\$
13.	Cortrol SO3	5 gal	poudre	16					\$
14.	Streamate NA2360 Remarque : La taille de l'emballage offerte doit être strictement un baril de 45 gal en raison de la compatibilité du système et de l'installation. Aucune autre taille offerte ne sera acceptée.	Baril de 45 gal	liquide	12					\$
15.	Filtre blanc de 4 microns	Boîte de 100 filtres	boîte	8					\$
16.	Optiguard	5 l	liquide	6					\$
Prix calculé total pour la période 3									\$

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « C »

RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE à COMMANDES

Chaque rapport d'utilisation doit présenter des données faisant état de tous les travaux effectués dans le cadre d'une commande.

Faire parvenir a: Nidhi Nigam

Télécopieur: (780) 497-3510
Courriel: WST.PA-EDM@pwgsc-tpsgc.gc.ca

PERIODE:

- Premier trimestre: du 1er avril au 30 juin.
 Deuxième trimestre: du 1er juillet au 30 septembre.
 Troisième trimestre: du 1er octobre au 31 décembre.
 Quatrième trimestre: du 1er janvier au 31 mars.

Les rapports d'utilisation doivent être présents dans les quinze (15) jours civils suivant la fin de la période de mise à jour.

FOURNISSEUR :

No DE L'OFFRE A COMMANDES :

MINISTERE OU ORGANISME :

Numéro de commande	Description	Valeur en dollars (incluant la TPS)

A) Valeur totale en dollars des commandes pour la période de référence:	
B) Commandes totales accumulées à ce jour:	
(A+B) Commandes totales accumulées:	

AUCUN RAPPORT: Nous n'avons pas conclu d'affaires avec le gouvernement du Canada pour cette période

PRÉSENTÉ PAR:

NOM: _____ TÉLÉPHONE: _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

SIGNATURE: _____ DATE: _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6895-190033/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W895-190033

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
EDM-8-41283

Buyer ID - Id de l'acheteur
Edm034
CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « D » de la PARTIE 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)